



URBANISME Avis d'enquête publique

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est ODOO SA ayant établi ses bureaux Chaussée de Namur, 40 à 1367 RAMILLIES.

Le terrain concerné est situé à 1367 Ramillies, Rue de Ramillies, 1 et cadastré 6^{ème} Division Grand-Rosière, Section A n^{os} 63G, 390A et 390E.

Le projet consiste à :

REGULARISER L'AMENAGEMENT DU PARKING, DES ACCES, DU RESEAU D'EGOUTTAGE ET DE L'IMPLANTATION DE LA CABINE HAUTE TENSION

et présente les caractéristiques suivantes :

La demande est soumise à l'enquête publique visée aux articles D.VIII.7 et suivants en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial et présente les caractéristiques suivantes : La demande implique une ou plusieurs dérogations au plan de secteur : La demande déroge à la destination de la zone agricole visée à l'article D.II.36 : la demande ne concerne pas une activité agricole et le demandeur n'est pas agriculteur.

Le dossier peut être consulté uniquement sur rendez-vous à convenir avec le Service Urbanisme en téléphonant au 081 43 23 44 (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00).

Des explications sur le projet pourront être obtenues auprès de la personne désignée à cette fin.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer **du 19/04/2024 au 03/05/2024** à l'attention du collège communal :

- par courrier ordinaire à : Avenue des Déportés, 48 à 1367 RAMILLIES
- par courrier électronique à : architecte@commune-ramillies.be

Les réclamations et observations écrites seront datées et signées et auront pour objet « **PU 2024/16 - Réclamation enquête publique** ».

Affichage de l'avis du 12/04/2024 au 03/05/2024.

Ramillies, le 04/04/2024,

Le Directeur général,

L. NOËL



Le Bourgmestre,

J.-J. MATHY